

45 M\$ pour envoyer des textos au 9-1-1

Le Journal de Quebec · 22 mars 2023 · 4

Dès l'an prochain, il sera possible d'envoyer des messages textes, des photos et des vidéos aux centres d'urgence 9-1-1 « de prochaine génération ».

En vertu d'un décret du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), toutes les entreprises de téléphonie au pays devront moderniser leurs réseaux d'ici mars 2025 pour permettre aux centres d'urgence 9-1-1 de traiter « les nouvelles formes de communications », comme les textos, les images, les vidéos, et même des informations biomédicales.

Le budget Girard déposé hier prévoit un montant de 45,5 millions \$ pour appuyer les centres d'urgence et les centres d'appels secondaires dans cette opération de modernisation.

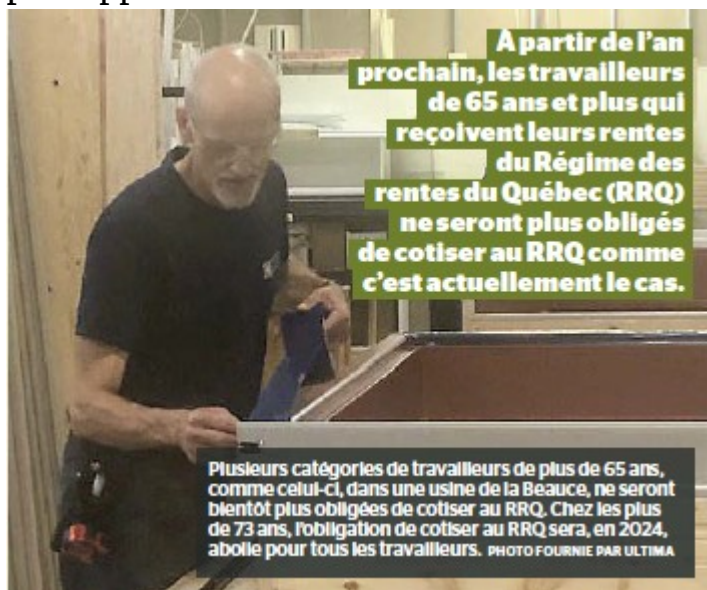
« Compte tenu des coûts financiers importants et de l'échéancier à respecter, plusieurs municipalités auront besoin d'une aide financière afin d'être en mesure de respecter leurs obligations de moderniser les centres d'urgence », explique-t-on dans le budget.

— Gabriel Côté, Agence QMI

Rien pour vos taxes municipales ni scolaires

Le Journal de Quebec · 22 mars 2023 · 1 · MICHEL GIRARD

En raison des ajustements salariaux, les dépenses de rémunération des employés de l'état vont augmenter de 4,2 milliards \$ lors du prochain exercice financier 2023-24, soit de 7,5 % par rapport à l'exercice en cours.



C'est sans doute un minimum d'augmentation compte tenu du fait que les négociations des nouvelles conventions collectives avec les fonctionnaires et les autres salariés de l'état québécois sont toujours en cours.

Les dépenses du gouvernement Legault en rémunération vont atteindre les 60,5 milliards de dollars.

BOND DE 4 MILLIARDS \$

Cela comprend 52 milliards de dollars en salaires et honoraires, en hausse de 8,4 % sur 2022-23, soit 4 milliards de dollars de plus que l'actuel exercice.

Les avantages sociaux et les contributions aux régimes de retraite des employés atteindront les 8,5 milliards de dollars, soit environ 200 millions de dollars de plus.

PART DU LION À LA SANTÉ

Le ministère de la Santé et des Services sociaux accapare 78,2 % de l'augmentation des dépenses en rémunération, soit 3,3 milliards \$ de la somme totale de 4,2 milliards \$.

Selon le budget de dépenses, la rémunération des employés de l'état va accaparer à elle seule lors du prochain exercice 52,4 % de l'ensemble des dépenses des programmes du gouvernement caquiste, lesquelles s'élèveront à 115,5 milliards de dollars lors de la prochaine année.

RIEN POUR LES TAXES MUNICIPALES...

Mauvaise nouvelle pour les propriétaires fonciers.

Le ministre des Finances Eric Girard n'a prévu aucune mesure visant à contrer les fortes hausses de taxes municipales que subissent cette année des centaines de milliers de propriétaires à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation municipale.

Des ménages se retrouvent avec des hausses de comptes de taxes municipales allant de 10 à 30 % et même plus.

... NI LES TAXES SCOLAIRES

Et en ce qui concerne les taxes scolaires, là aussi on ne retrouve dans le nouveau budget aucune mesure, ni quelconque indication sur ce qu'il adviendra du prochain compte de taxes scolaire 2023-24 qui nous parviendra en juillet prochain.

Comme le taux de taxes scolaires est uniforme, cela laisse présager que les gens aux prises avec les fortes hausses de taxes municipales seront également victimes d'une augmentation substantielle de leurs comptes de taxes scolaires.

Pourquoi ? Parce que la taxe scolaire est basée sur l'évaluation municipale de la propriété. Le taux actuel de la taxe scolaire est 10,24 cents le 100 \$ d'évaluation.

Le nouveau taux de taxes scolaires pour l'année 2023-24 sera déterminé bientôt par le gouvernement.

SPÉCIAL 65 ANS ET PLUS...

À partir de l'an prochain, les travailleurs de 65 ans et plus qui reçoivent leurs rentes du Régime des rentes du Québec (RRQ) ne seront plus obligés de cotiser au RRQ comme c'est actuellement le cas. Cela vaut autant pour les employés salariés que les travailleurs autonomes. Évidemment, ceux qui désirent continuer à cotiser au RRQ pourront le faire.

Il va sans dire que les employeurs apprécieront l'entrée en vigueur de cette mesure. Cela leur permettra d'économiser également la cotisation RRQ qu'ils doivent verser pour ces mêmes travailleurs.

Fait à noter : les travailleurs de 65 ans et plus qui n'ont pas encore demandé leurs rentes RRQ devront, quant à eux, continuer de cotiser au Régime.

Autre mesure importante au sujet du RRQ : à compter de l'an prochain, l'obligation de cotiser au RRQ sera abolie pour tous les travailleurs atteignant 73 ans.

À partir de l'an prochain, les travailleurs de 65 ans et plus qui reçoivent leurs rentes du Régime des rentes du Québec (RRQ) ne seront plus obligés de cotiser au RRQ comme c'est actuellement le cas.

Les mieux nantis exclus des fonds de travailleurs à compter de 2024

Le Journal de Québec · 22 mars 2023 · 30 · SYLVAIN LAROCQUE

Les contribuables gagnant plus de 112 000 \$ ne pourront plus investir dans le Fonds de solidarité FTQ, Fondation CSN et Capital régional et coopératif Desjardins, a décrété le ministre des Finances, Eric Girard.

Ce changement, qui s'appliquera à compter de l'année d'imposition 2024, permettra à environ 60 000 Québécois de plus d'investir dans ces fonds de travailleurs qui offrent un crédit d'impôt additionnel de 30 % a fait valoir, hier, Eric Girard, en conférence de presse.

La demande pour ces fonds est plus grande que leur capacité d'investir dans des entreprises québécoises. Ils doivent donc refuser de nombreux épargnants chaque année, une situation que souhaite changer Québec.

PLUSIEURS AUTRES CHANGEMENTS

Le gouvernement resserre par ailleurs la norme d'investissement des trois fonds fiscalisés. Ils ne pourront plus investir dans des entreprises de l'extérieur du Québec, même si celles-ci promettent de générer des retombées importantes dans la province.

L'an dernier, par exemple, le Fonds de solidarité FTQ avait fait sourciller en investissant dans l'entreprise ontarienne qui a mis la main sur le détaillant québécois Club Piscine.

En revanche, les fonds de travailleurs pourront continuer d'investir dans des fonds de l'extérieur du Québec qui font des placements ici.

Plus d'un million de Québécois sont actionnaires des fonds fiscalisés, qui ont reçu plus de 1,5 milliard de dollars en cotisations en 2021.

Québec a également annoncé deux autres changements hier :

- La période de détention minimale des actions du Fonds de solidarité FTQ et de Fondation CSN sera graduellement allongée de deux à cinq ans.
- Leurs objectifs devront davantage porter sur le développement des entreprises que sur la création d'emplois.

Les étudiants travaillent-ils trop?

VICTORIA BARIL

Le Soleil

Présentement, 70 % des étudiants inscrits à l'Université Laval ont un emploi pendant leurs sessions. Et selon la rectrice Sophie d'Amours, ils travaillent trop. Malgré les besoins grandissants, les employeurs devraient donner la chance aux étudiants «de se rendre au bout» de leurs études, plaide-t-elle.

«Les étudiants, vous les laissez finir leur programme!» demandait Sophie D'Amours aux dizaines de dignitaires présents lors du lancement de la 4e édition du magazine *Le Soleil Affaires* il y a quelques jours. «C'est un vrai défi à Québec», poursuit-elle. Lorsque les étudiants passent beaucoup de temps au travail en plus d'étudier à temps complet, «ils se mettent dans une position où il n'y a plus de marge pour les imprévus», fait valoir Sophie D'Amours.

Cet emploi du temps chargé peut mener à du stress, une baisse de la concentration et une diminution de la qualité de l'apprentissage, prévient-elle.

Avec le manque de personnel, les étudiants sont de plus en plus sollicités par les entreprises. Mais miser sur cette main-d'œuvre est un couteau à double tranchant, selon Sophie D'Amours.

«Je ne suis pas contre le travail pendant les études. Je pense que c'est important. Mais quand le travail fait en sorte qu'on ne diplômé plus, je ne suis pas sûre que ça sert à la société», nuance la rectrice.

À son avis, il faut donner le temps aux étudiants d'aller chercher leur diplôme, mais aussi les compétences nécessaires à leur entrée sur le marché du travail.

Une position que partage la Chambre de commerce et d'Industrie de Québec. «Oui, les entreprises ont besoin des étudiants plus que jamais avec la pénurie, convient son président et chef de la direction Steeve Lavoie. Sauf que de l'autre côté, il faut encourager la persévérance scolaire.»

Pour M. Lavoie, c'est une question de prospérité économique. «C'est sûr que si nos étudiants arrêtent d'étudier, ils ne seront pas plus avancés dans les prochaines années.»

Ces formations incomplètes pourraient freiner la capacité des entreprises québécoises à s'imposer sur le marché international, dit-il.

Les mains liées

Si l'on se fie aux témoignages recueillis par *Le Soleil*, la majorité des étudiants aimeraient réduire leurs heures de travail. Mais plusieurs ont les mains liées par leurs factures.

Jolianne Matte, étudiante en microbiologie à l'Université Laval, travaille une quinzaine d'heures par semaine dans un restaurant. Elle considère que son travail a des impacts sur la qualité de son apprentissage.

«Quand je ne travaillais pas pendant la COVID, je trouvais que l'école était plus facile et je pouvais me concentrer là-dessus», se souvient-elle.

Lors d'une session particulièrement éprouvante, l'étudiante avait diminué ses heures de travail à 5h par semaine. «Ce n'était vraiment pas assez et j'ai eu des difficultés monétaires, mais je trouvais quand même que je travaillais trop», dit-elle.

Lolita Rochas-Caillet travaille 20h par semaine, mais elle aimerait diminuer ses heures de moitié. «La vie est trop chère, alors je ne pourrais pas me le permettre», se désole-t-elle.

Vers une augmentation des stages?

La rectrice Sophie D'Amours espère améliorer la conciliation travail-études dans les prochaines années.

«Il faut faire évoluer les formations, trouver une manière d'intégrer les stages, pour que les expériences de travail soient significatives du point de vue de l'apprentissage, de ce qu'on veut apprendre et du métier qu'on veut exercer», affirme la rectrice.

Mme D'Amours comprend les étudiants de saisir les opportunités qui s'offrent à eux. Mais elle les met en garde. «Si on travaille trop, c'est inévitable. On passe à côté de moments importants dans l'apprentissage.»

L'important, c'est d'avoir une bonne balance, résume la rectrice. «C'est juste dans le bon dosage.»

Steeve Lavoie est du même avis. «On ne veut pas dire aux étudiants : "arrêtez de travailler". On ne veut pas dire aux entreprises : "vous faites trop travailler vos employés". Ce qu'on veut leur dire, c'est assurez-vous de bien les encadrer pour les encourager à continuer d'étudier.»

Marchand devra jouer du coude

Le Journal de Québec · 22 mars 2023 · 7 · KARINE GAGNON Chroniqueuse politique

Le budget du Québec permettra au maire Bruno Marchand de mettre en branle sa Vision de la mobilité active, mais il devra se battre pour avoir les moyens de ses ambitions en matière de logements sociaux et de lutte à l'itinérance.



Lors du dévoilement de sa « liste d'épicerie », le maire avait insisté sur l'importance de financer plus de logements sociaux.

La somme dévoilée est toutefois globale, et le budget prévoit la disparition du programme Accès Logis.

Le ministre Jonatan Julien, responsable de la Capitale-nationale, a rappelé hier que la région se distinguait comme première de classe pour réaliser ces logements.

Ce dernier, qui a opéré un changement de ton et exprimé une volonté de collaboration, fait le pari que Québec est donc bien positionnée et entend travailler avec « Bruno » pour s'assurer que la région tire son épingle du jeu.

Il faudra néanmoins jouer du coude. À suivre.

L'élément le plus concret, pour Québec, réside dans l'octroi d'une somme pour le développement de corridors cyclables, au coeur de la Vision de la mobilité active.

TROISIÈME LIEN

Le budget ne contient par ailleurs rien de particulier concernant le tunnel Québec-Lévis, si ce n'est qu'il est inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI), et que des sommes ont été provisionnées.

Ce n'est pas étonnant puisque, comme l'a dit le ministre Benoit Charette, le projet n'est pas ficelé.

Le troisième lien n'est pas abandonné pour autant. Il est évident que le gouvernement le révisé afin de le rendre plus acceptable, à Montréal et pour le maire de Québec.

Ce dernier a répété récemment qu'il pourrait être intéressant que le tunnel comprenne un moyen de transport collectif lourd, et que la place du transport en commun devait être améliorée.

LES AUTOMOBILES

Reste à voir s'il y aura toujours une place pour les automobiles dans la version actualisée du projet, condition chère au maire de Lévis.

Il faudra attendre les études, dont le dévoilement a été promis pour la fin de mars.

Les oppositions veulent l'agenda du maire à l'étranger

Le Journal de Québec · 22 mars 2023 · 25 · TAÏEB MOALLA

Au nom de la transparence, les deux principales oppositions à l'hôtel de ville de Québec réclament que le maire Bruno Marchand rende public son agenda quotidien lors de ses missions à l'étranger incluant celle qui commence aujourd'hui dans trois pays scandinaves. « Ce serait utile pour les missions [d'avoir un agenda]. En toute bonne foi, je ne m'attends pas à trouver des affaires scandaleuses là-dedans [...] Si le maire, sur une mission de neuf jours, prend une demi-journée pour faire du vélo, je ne vais pas déchirer ma chemise. Ce n'est pas dans l'idée de chercher ce qui ne fonctionnerait pas avec cette mission », a laissé tomber Claude Villeneuve, chef de Québec d'abord, hier, avant le conseil municipal. Selon lui, « on pourrait avoir une discussion beaucoup plus ouverte, plus intelligente et plus complète si on avait accès à l'ensemble des activités qui vont être faites » lors des voyages.

TRANSPARENCE

Éric Ralph Mercier, conseiller municipal d'équipe priorité Québec (EPQ), a abondé dans le même sens. « Étant donné que nous n'avons pas été invités, nous aurions apprécié obtenir au moins, par souci de transparence, le programme du maire », a-t-il fait savoir en assurant que son parti politique était tout à fait prêt à rembourser les coûts du déplacement.

Tout en s'interrogeant sur la pertinence d'une mission en Scandinavie, la deuxième opposition s'est demandé pourquoi la Ville de Québec n'a pas invité des représentants des groupes communautaires ou de gens d'affaires à l'accompagner dans son déplacement en Scandinavie.

Lundi, le maire Marchand a fourni certains détails sur ses deux prochaines missions à l'étranger, en mars puis en avril, mais aucun agenda détaillé n'a été rendu public.